AIME-LA-PLAGNE

ANNÉE 2018

MAGAZINE

365 JOURS À AIME, LONGEFOY, TESSENS, VILLETTE, GRANIER ET MONTGIROD

Aime-la-Plagne

BIEN VIVRE
SUR NOTRE TERRITOIRE

- **AVENUE DE TARENTAISE,** RÉAMÉNAGER ET EMBELLIR
- L'AMBITIEUX PROJET DE **GRAND TÉLÉPORTÉ**
- **CADRE DE VIE :** LOGEMENTS, DYNAMISME ÉCONOMIQUE
- **NOS STATIONS** BOUGENT ET INNOVENT
- **PASSERELLE,** L'ENTRAIDE ALIMENTAIRE

Sommaire

4 CADRE DE VIE
L'AVENUE DE TARENTAISE
ÉCONOMIE & AGRICULTURE
URBANISME

11 PROJET
GRAND TÉLÉPORTÉ

12 PANORAMA
GRANIER
MONTGIROD

16 NOS STATIONS
PLAGNE MONTALBERT
PLAGNE AIME 2000

20 CADRE DE VIE
RÉGIE DES EAUX
JARDIN MÉDIÉVAL

22 L'INTERCOMMUNALITÉ
LES VERSANTS D'AIME

24 ASSOCIATION
ASSOCIATION PASSERELLE

25 TRIBUNE LIBRE

26 SORTIR
ÉVÉNEMENTS

Aime-la-Plagne Magazine – Année 2018
365 jours à Aime, Granier et Montgirod
Magazine annuel d'informations de la Commune d'Aime-la-Plagne
I.S.S.N. : 2097 – Directeur de la publication : Mme le Maire d'Aime-la-Plagne
Collaborateurs de la publication : service communication avec la contribution de la Directrice Générale des Services et l'ensemble des services de la ville
Dépôt légal : Janvier 2018 – Tiré à 2400 exemplaires.
Crédit photos : Mairie d'Aime-la-Plagne, élus des communes délégués de Granier et Montgirod, Communauté de Communes des Versants d'Aime, P. Gal, Pierre & Vacances, agence Wilmotte & Associés, Maison de Montalbert, Plexus Architecte, Créalp, Philippe Lagay Ingénierie & Sébastien Pradel.
Impression (sur papier cyclusprint 100 % recyclé) : L'Edelweiss
Réalisation : Nanofactory/Nicolas Blanchet

Les élus du Conseil municipal se joignent à moi pour venir vous présenter nos voeux les meilleurs de bonheur, de santé, de paix. Nous vivons dans un monde souvent complexe et déboussolant aussi est-ce si important de profiter au quotidien d'un environnement le plus doux possible. Pour se faire, nous sommes extrêmement engagés dans l'amélioration de notre cadre de vie, poursuivre « le mieux vivre à Aime-la-Plagne », que l'on nous envie.

Des travaux d'aménagement sont réalisés dans nos villages, nos quartiers, et cette année, l'avenue de Tarentaise sera au coeur de nos réalisations. Axe principal de notre commune, cette avenue doit devenir à la fois agréable et pratique pour le piéton, mais aussi sécuritaire pour les cyclistes et enfin efficace pour les commerces afin de les rendre plus visibles.
Bien vivre à Aime-la-Plagne, c'est aussi avoir accès à une culture de qualité, des animations régulières et réjouissantes, pouvoir adhérer ou participer aux nombreuses associations, véritables colonne vertébrale du bien vivre ensemble. 88 associations montrent le dynamisme de partage et d'empathie dont est empreinte notre commune.
Bien vivre à Aime-la-Plagne c'est aussi pouvoir se loger dans de bonnes conditions. Plusieurs résidences privées de bonne qualité ont été livrées dernièrement et la commune travaille en ce moment avec l'OPAC à la construction d'une cinquantaine de logements locatifs. Pour bien vivre à Aime-la-Plagne, il faut avoir aussi accès à un certain nombre de commerces de façon à ne pas être obligés de se déplacer à l'extérieur de notre commune. Nous oeuvrons au quotidien pour lutter contre les vitrines vides et apporter de nouvelles enseignes, dynamisme commercial permettant d'entrer dans un cercle vertueux. Nous travaillons avec l'association des commerçants pour que nos actions se complètent et s'amplifient. En avril, La Foir'fouille s'installe à Aime prouvant la confiance qu'a cette enseigne nationale, en notre dynamisme commercial. Qui dit commerces, activités, dit aussi emplois. Nous créons des emplois sur notre commune et ainsi une attractivité.

Nos deux sites de stations Plagne Montalbert et Plagne Aime 2000 sont aussi de formidables vecteurs économiques. Des projets novateurs et adaptés à chaque site vont amplifier leur développement. Mieux accueillir nos vacanciers c'est aussi les respecter et leur donner un cadre de vie résolument adapter à leurs attentes.
2018 verra les premiers dépôts de permis de construire à Plagne Aime 2000, le démarrage des travaux de résidences à Plagne Montalbert ainsi que le lancement de l'étude du réaménagement du cœur de station.
Accueil rime aussi avec gare SNCF. Des démarches ont été menées afin de réduire les horaires de fermeture de cette dernière et nous continuons les discussions avec la SNCF pour faire reconnaître notre gare comme lieu d'accueil indispensable au bon fonctionnement de notre station et de notre territoire. Enfin, entre notre vallée et la station, le grand téléporté est toujours à l'étude. Nous espérons être en mesure de prendre une décision de poursuivre ou non ce projet, avant la fin de l'année.
Je vous souhaite à nouveau une belle année 2018, pleine de promesses de douceur et de bienveillance. Puisse-t-elle vous apporter la paix grâce à ce supplément d'âme qui fait la marque de fabrique de notre belle commune d'Aime-la-Plagne.
Avec mes courtoises salutations.

Corine Maironi-Gonthier,
Maire d'Aime-la-Plagne

2017 a enfin vu la réouverture du Camping de Villette, avec une progression de cette activité : un snack-buvette où les habitants du village peuvent se rendre midi et soir pour se restaurer et chaque fin de semaine pour des soirées animées et musicales. Cette année, il est envisagé la réfection du chemin de la Glière, avec création de place de retournement et rénovation des réseaux secs et humides, ainsi que des travaux dans le hameau de Charves, à ne pas oublier. À chacune et chacun, je présente tous mes vœux de bonheur et de santé et mes amitiés du fond du coeur.

Christian Milleret,
Maire délégué de Villette

Après un début de vrai d'hiver, parfois compliqué, en janvier, j'adresse à tous les habitants de Longefoy ainsi qu'à tous les acteurs de la station de Montalbert, tous mes vœux de bonheur, de santé, de réussite et d'amour pour cette nouvelle année. Amitiés à toutes et à tous.

Xavier Urbain,
Maire délégué de Longefoy

J'adresse aux habitants de nos trois villages de Tessens mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2018. Que cette année nous soit à tous, douce et légère et que chacun d'entre nous puisse atteindre ses objectifs !

Roger Chenu,
Maire délégué de Tessens

PROJET D'ASCENSEUR VALLÉEN

GRAND TÉLÉPORTÉ

AIME VALLÉE – LA ROCHE – STATIONS DE LA GRANDE PLAGNE

L'ambitieux projet de liaison entre la vallée et la station de La Plagne est toujours d'actualité ! Véritable lien entre la gare d'Aime-la-Plagne et les stations de La Grande Plagne, ce téléporté :

- faciliterait les déplacements des vacanciers qu'ils arrivent en train (départ sur le quai de la gare), ou en voiture (grand parking couvert sous la gare) donc plus besoin d'équipements spéciaux. L'accès à La Plagne, skis aux pieds depuis la capitale, se ferait en 4h30 !
- permettrait de proposer la création d'un « parc aventure » à la Roche, à proximité de la piste olympique de bobsleigh, dont l'ambition serait de dynamiser la saison estivale tout en prolongeant la saison hivernale et en s'orientant vers une ouverture 4 saisons.

Ce mode de transport, qui préserve l'environnement, serait également une liaison à disposition des habitants de la vallée, des collégiens, des saisonniers... pour que les déplacements du plus grand nombre soient les plus « doux » possible ! Une phase active de recherche de subventions, Fonds Européens - État - Région - Département, est actuellement menée.

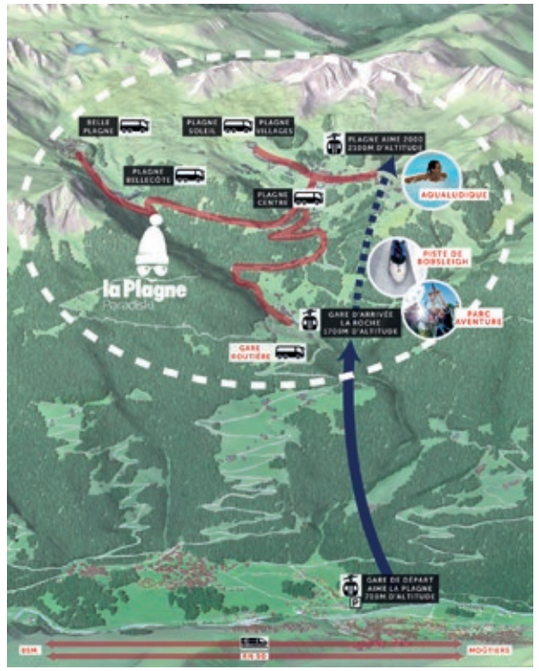

Quelques caractéristiques de ce téléporté :

- télécabine de 10 places assises
- 3 600 mètres de longueur et 870 mètres de dénivelé positif
- 10 minutes de trajet et gain de 25 minutes par AR en voiture
- débit de 1600 personnes/heure
- 540 tonnes de CO2 (gaz à effet de serre) économisés par an

HABITAT

DES LOGEMENTS POUR TOUS

LE LOGEMENT EN ACCESSION LIBRE

La commune a mené, depuis longtemps, une politique de modernisation et de revitalisation de la ville. Ainsi, des logements et des services ont été créés dans le centre et l'appareil commercial s'est étoffé tant dans le centre que dans la zone des Îles. Cette année encore, de nouvelles résidences ont été livrées :
La « résidence des Alpes » au centre-ville par la Savoisienne Habitat avec 17 logements, des commerces et services, requalifiant un quartier ancien et permettant une meilleure lisibilité de la grande rue depuis l'Avenue de Tarentaise.
Les « Jardins d'Aime », à l'entrée ouest de la ville, par la société SOTARBAT avec 38 logements.
Avec la résidence « Le Coeur d'Aime » livrée en 2016, ce sont près de 90 logements nouveaux qui ont été construits en 2 ans.

Ces appartements permettent l'installation de familles qui participent ainsi au dynamisme de la ville tout en profitant des services périscolaires, de la culture et des loisirs.

Esquisse du plan de composition
du lotissement de l'Adray à Longefoy

LE LOTISSEMENT DE L'ADRAY À LONGEFOY

La procédure d'acquisition foncière engagée pour acquérir le dernier terrain nécessaire à la réalisation du lotissement de l'Adray à Longefoy est arrivée à son terme.
La Commune a obtenu les autorisations d'urbanisme nécessaires pour procéder aux travaux de viabilisation des lots. Au préalable et dès le début du printemps, un diagnostic archéologique sera réalisé par l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) pour vérifier une occupation éventuelle de ces lieux. Si ce diagnostic est négatif, les travaux de viabilisation pourront être réalisés courant 2018 et la commercialisation des lots pourra intervenir à partir de l'été 2018.

REQUALIFICATION DE L'AVENUE DE TARENTAISE
PHASE II, 2018

Le réaménagement global de l'Avenue de Tarentaise est un projet que la municipalité souhaitait mener depuis longtemps.
Lors du vote du budget 2017 au mois de mars, les élus ont donc alloué une enveloppe financière pour réaliser la 1re tranche de la requalification de l'avenue. Il s'agit, à terme, d'améliorer la lisibilité des commerces, des parkings et des passages piétons qui jalonnent cette avenue à trafic dense, ainsi que d'offrir aux habitants et aux personnes de passage une vision fluide et agréable du centre-bourg d'Aime.

L'année 2017 aura vu la 1re tranche réalisée : elle a consisté à enfouir les réseaux secs, au renouvellement des branchements d'eau potable. Ainsi, à l'automne, vous avez pu constater la suppression des lignes électriques aériennes et le remplacement des candélabres. Ce chantier a obtenu une participation financière du SDES (syndicat départemental d'énergie de la Savoie) et de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).

En 2018, la suite des travaux concernera les aménagements de sécurité, le traitement paysager et les différents aménagements de surface : création de bandes cyclables montantes et descendantes, amélioration de la lisibilité des tournes à gauche ainsi que des passages piétons, aménagement d'espaces verts, optimisation du nombre de places de stationnements. Le Conseil départemental réalisera le tapis d'enrobé de l'avenue. Ce chantier se terminera par la pose d'enseignes et de mobilier urbain.

Les travaux devraient débuter fin avril et se poursuivre jusqu'au début des vacances d'été ; ils reprendront à l'automne.

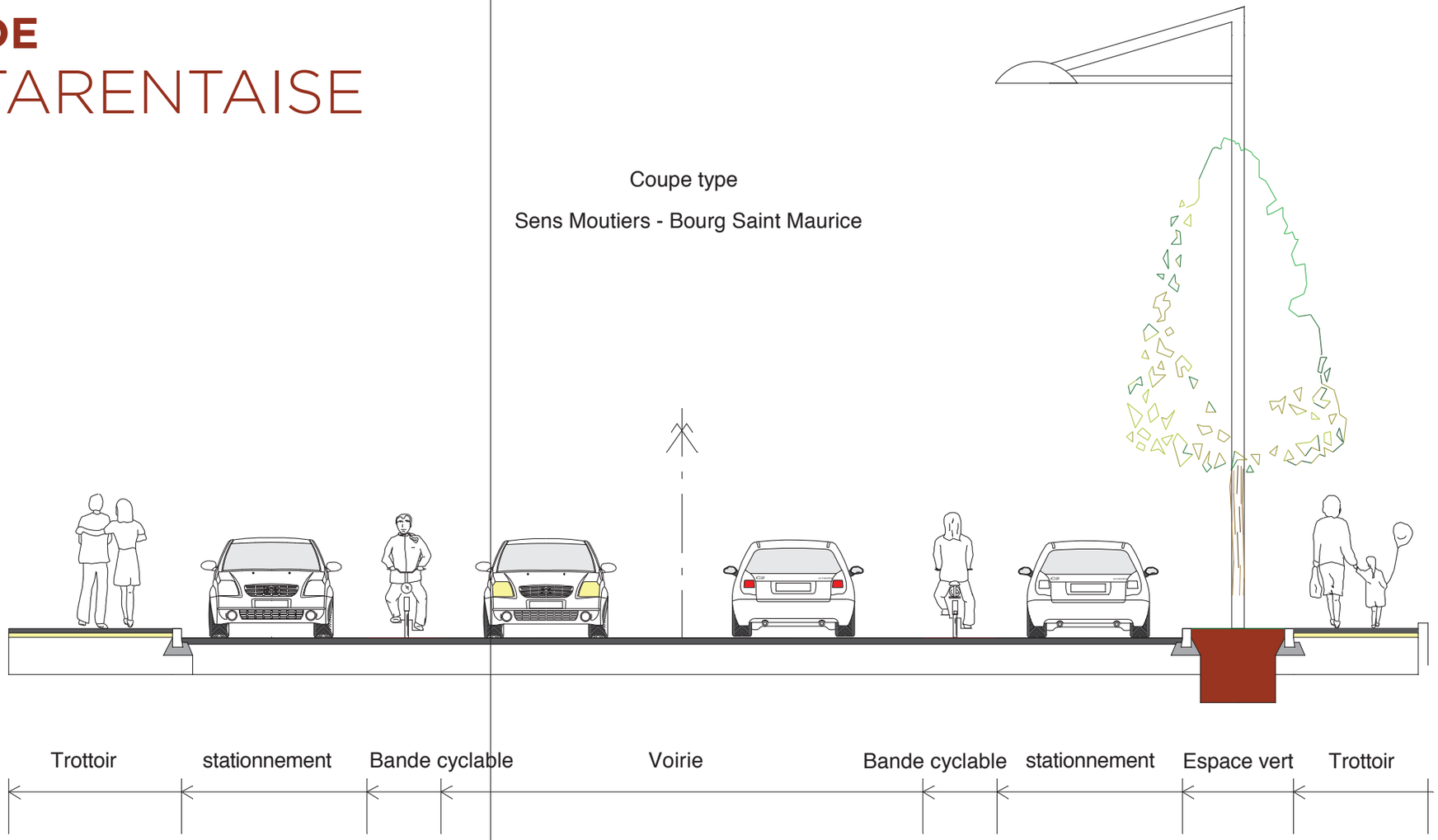

Signalétique à l'étude. Images d'insertion non contractuelles.

DYNAMISME

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AGRICOLE

Le dynamisme de la commune d'Aime-la-Plagne se confirme dans la vitalité de son territoire.

Parmi les réalisations marquantes de 2017, nous pouvons noter :

- La réouverture à l'été 2017 du Camping la Glière à Villette avec actuellement 45 emplacements pour des tentes ou caravanes, un snack-bar, un dépôt de pain, de la petite épicerie et des projets de développement d'habitats nouveaux pour 2018 (yourtes / chalets ou mobil-home...)
- La nouvelle délégation de service pour l'auberge de Granier : bar, restaurant et location de gîtes
- La mise en gestion du snack-bar de Centron pour l'été 2017. Cette reprise insufflera une nouvelle dynamique aux nombreuses activités qui existent déjà et se développent autour du plan d'eau (aquabulles, baptême de plongée, balades en en calèche...). Un service de dépôt de pain était également proposé ; il sera reconduit en 2018.

- De nouvelles implantations sur la zone commerciale Val Plagne (Ambiance M / Brasserie Les Ceutrons...), dans la zone artisanale des Îles (Station de lavage...) et dans le centre-ville d'Aime (notamment dans la « Résidence des Alpes »)
- L'ouverture de 2 salles de sports sur la commune (Cross Fit Kintsugi et Adamantium Fitness)

L'année 2018 verra la concrétisation d'implantation de nouvelles enseignes nationales sur la commune comme « La Foir'Fouille », en lieu et place de l'ancien « Carrefour Contact ».

Au niveau agricole, le dynamisme est également de mise avec la concrétisation des installations :

- de Carole Chenal (élevage de chevaux) qui propose également des services de débardage, nettoyage de cours d'eau, de valorisation du lait de juments (savon, produits cosmétiques)
- du GAEC « la Bergerie de Bonvillard », de Manon Calonne et Timothé Pellicier, à Granier (élevage de brebis laitières avec un démarrage de fabrication à l'automne 2017 : fromages et yaourts qui sont en vente, tous les jeudis matin, sur le marché d'Aime, ou en vente directe à Bonvillard)
- de la mise à disposition de terrains municipaux sur le secteur des îles à Aime pour une activité de maraîchage avec Aurore Azelard
- et du soutien municipal à la structure AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) d'Aime qui permet à environ 70 familles de Tarentaise de pouvoir bénéficier de façon hebdomadaire d'un panier de produits, tous les lundis de 18h30 à 19h30 à l'espace CERRUTI.

L'AMAP est une rencontre entre un groupe de consommateurs et des producteurs qui partagent le même désir de consommer et de produire des produits de qualité, de saison, en circuit court et à un prix équitable.

L'AMAP garantit :

- au consommateur des aliments frais, de saison et localement produits (le consommateur paie d'avance / participe au fonctionnement de l'AMAP en tenant des permanences
- au producteur un débouché. Cela lui permet de reporter ses coûts sur la totalité de sa production et de lui assurer un revenu stable en lui donnant la possibilité d'anticiper son budget.

LES EAUX D'AIME

QUELQUES NOUVEAUTÉS

INFORMATION CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

À compter du 1er janvier 2018, la régie des Eaux d'Aime a repris la gestion de l'assainissement pour la commune déléguée d'Aime.
Les abonnés d'Aime ont donc reçu, en début d'année, une dernière facture de Véolia correspondant aux eaux usées de 2017. Et afin de clôturer le contrat avec Véolia au 31 décembre 2017, une estimation de votre consommation a ainsi été établie à cette date. À partir du 1er semestre 2018, les abonnés ne recevront donc plus qu'une seule facture comprenant à la fois l'eau et l'assainissement.
Concernant les abonnés mensualisés, le montant des mensualités sera automatiquement adapté pour prendre en compte l'assainissement. Un échéancier vous sera adressé au mois de février.
Pour les communes déléguées de Granier et Montgirod, l'ensemble des prestations était déjà facturé par la régie des Eaux d'Aime, rien ne change. Le règlement de service de l'assainissement est disponible sur le site internet :
www.leseauxdaime.fr
à la rubrique : Infos pratiques / Tarifs et règlements.

MENSUALISATION

La mensualisation permet de maîtriser son budget d'eau et d'assainissement. Vous pouvez souscrire la mensualisation à tout moment de l'année. Les prélèvements sont effectués de mars à novembre et une facture de régularisation est éditée en fin d'année après la relève des compteurs.
Le montant des prélèvements est calculé en fonction de l'historique de votre consommation sur les trois dernières années. En l'absence d'historique et si vous ne connaissez pas votre consommation habituelle, une formule standard est appliquée à 60m3 que vous pourrez réajuster en cours d'année.
Pour souscrire à la mensualisation, il suffit de télécharger le formulaire « Mandat SEPA » disponible sur le site internet www.leseauxdaime.fr à la rubrique Mes démarches / Je m'abonne et d'y joindre un RIB.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture au public
les lundis & jeudis de 8h00 à 11h00
491, avenue de la Gare, Aime-la-Plagne
04 79 09 39 02 – contact@leseauxdaime.fr
www.leseauxdaime.fr (pour télécharger les formulaires, vous informer sur la régie, etc.)
Urgences (nuit, week-end et jours fériés) :
06 47 28 44 27

ATTENTION AUX LINGETTES MÉNAGÈRES ET AUX PROTECTIONS HYGIÉNIQUES DANS LES TOILETTES !!!

Jetées dans les toilettes, les lingettes ménagères et les serviettes hygiéniques ont un impact considérable sur l'environnement. De plus, elles peuvent ainsi boucher une partie du réseau d'assainissement. C'est ce qui est malheureusement constaté au quotidien par les agents de la régie des eaux d'Aime, en charge de l'assainissement pour les stations d'épuration à roseaux de Granier et Centron ainsi que les agents de la station d'épuration intercommunale, située aux Îles, à Aime.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Les lingettes ménagères sont 16 fois plus chères que des nettoyants classiques, et créent également 20 fois plus de déchets. Pourtant, elles sont 233 à être utilisées, par seconde dans les foyers français. Soit plus de 7,3 milliards par an. Les lingettes jetables génèrent autant de déchets domestiques qui pourraient être évités en utilisant des produits classiques tout aussi efficaces : chiffon, balai, gant de toilette ou autre lingettes lavables.

TOUR MONTMAYEUR

LE JARDIN MÉDIÉVAL

Nicolas le jardinier vous propose un point sur l'histoire des jardins médiévaux, puisque le parc de la Tour Montmayeur se transformera bientôt en jardin du moyen-âge...

Pour certains, les jardins au Moyen Age évoquent une certaine nostalgie du paradis perdu. Le jardin d'Eden, apparaît comme un espace sacré circulaire, le cercle révèle le divin, le céleste, alors que le carré exprime le terrestre. Le carré s'intègre parfaitement dans la symbolique médiévale liée aux nombres ; les 4 éléments, les 4 fleuves du paradis, les 4 évangiles, les 4 saisons... Le 4 ou le carré, est le symbole de perfection au Moyen Age. **Il sert donc de base à la réalisation des jardins**. Inspiré de « l'hortus conclusus », ces jardins devaient surtout et avant tout être des jardins utilitaires, procurant nourritures, vêtements, médecines avant d'être liés aux plaisirs. Durant la longue période du Moyen Age, les jardins ont profondément évolué, « hortus castral » jardins du château, « hortus deliciarum » jardin des délices préludes aux jardins de la Renaissance, jardins monastiques, tous ces jardins ont gardé certaines particularités aux jardins moyenâgeux.
Le château féodal laisse peu d'espace pour le jardin, la priorité est donnée au jardin fermé dans une des cours de la forteresse, « l'hortulus ». Seuls quelques grands domaines peuvent se permettre une culture plus large et plus variée.

Un manuscrit, datant de l'an 806, servant de base à de nombreux monastères à travers l'Europe répertorie les différents types de jardins, en fonction de leur spécification :

- « l'herbularium » ou Jardin des Simples. Il est constitué de rectangles ou carrés où sont cultivées plantes médicinales, aromatiques et condimentaires. Nous retrouvons dans ces jardins, 49 plantes citées dans le « Capitulaire de Vilis », ouvrage signé par Charlemagne recensant les plantes à utiliser. Ces espaces étaient ornés d'un point central ; une fontaine, un puit, une statue, un arbre...
- « l'hortus » (ou potager), où sont cultivés les légumes nécessaires à l'alimentation. Il est organisé en rangées de plates-bandes rectangulaires.
- « le viridarium » ou verger où sont alignés les arbres fruitiers et la vigne.
- « l'hortus delicarium » ou jardins des délices ou prairie fleurie devient lieu de promenade alliant l'utile et l'agréable, le beau et le bon. Les jardins se parent de pergolas, volières, jeux d'eau.

... Un point sur le début des travaux

Le premier travail du service des Espaces Verts a été d'effectuer la recherche documentaire sur les jardins médiévaux pour en regrouper les éléments récurrents. Les agents se sont servis des bases des communes historiques pour en dessiner les contours. Evidemment, chaque espace a des contraintes particulières dont il faut tenir compte : c'est pourquoi le tracé du jardin a été adapté à la Tour et à toutes ses contraintes. Sur le plan, il y a toutes les zones d'influences, le jardin de la tour regroupe donc tous les jardins spécifiques à cette époque : le Jardin des Simples, le potager, le verger et la prairie fleurie. Cet automne, un travail léger de terrassement a été effectué. Un nettoyage des abords a été fait. Un muret séparant la partie médicinale et la partie potagère est en cours de maçonnerie. Au printemps, les espaces seront clairement définis, pose des carrés de plantation, des clôtures séparant les jardins. Les plantations succéderont à ces aménagements.

GRANIER

SUR LES PENTES DU VERSANT DU SOLEIL

L'année 2017 s'est achevée sur une décision difficile à prendre, la fermeture du téléski. Depuis les années 50, les habitants et les touristes ont toujours eu la chance de skier à Granier. Le téléski était aussi un but de ballade, un lieu de rencontre. Bien sûr il y a eu des saisons sans neige, la fréquentation a baissé ces dernières années, les habitudes changent, les grandes stations aspirent les skieurs. Une grosse mise aux normes électrique nous a obligés à vérifier aussi tous les contrôles complémentaires à faire pour un fonctionnement réglementaire. Une circulaire préfectorale classe Granier dans la même liste que les grandes stations pour les obligations de sécurité. Toutes ces contraintes, financières et de sécurité ont conduit à l'arrêt de l'exploitation du téléski.
De nombreux volontaires se sont mobilisés et ont tracé des itinéraires de balades à raquettes, d'autres ont créé une zone pour l'initiation au ski des plus petits et pour pratiquer la luge qui est déjà très fréquentée.
Plus que jamais l'implication des habitants est nécessaire pour mettre en place des activités pour la population et les touristes.

Granier est un village avec une agriculture très dynamique. Depuis 1977 des agriculteurs se succèdent au sein du GAEC du Consortage pour l'élevage de vaches et la production du Beaufort. Gérard Faivre élève des chèvres à Granier. En 2017 Manon Calonne et Timothé Pellicier ont installé un élevage de brebis laitières à Bonvillard. En 2018 Carole et Nicolas Chenal verront sortir de terre leur étable pour élever des juments. Grâce à tous ces agriculteurs dynamiques, le paysage est entretenu, notre village peut proposer des produits variés et de qualité.
2018 sera l'année de la mise aux normes d'accessibilité de la salle des fêtes, de l'auberge et de l'école. Les travaux de réseaux vont se poursuivre dans les ruelles de la Reisse et de la Pige. Les conduites d'eau potable, d'eaux usées, d'eaux pluviales et les réseaux de téléphone et électricité seront rénovés et enterrés. L'enrobé en très mauvais état sera refait. Les travaux d'entretien sur les routes de montagne vont se poursuivre et de petits travaux seront entrepris au Cormet pour rendre plus accueillante la salle commune de l'annexe du refuge qui est très utilisée.
Bonne et heureuse année à tous.

Christian Duc,
maire délégué de Granier

ESPACE NORDIQUE DE GRANIER : ZONE LUDIQUE DE PRACHANIÉ

Un espace ludique a été aménagé à Granier, avec des pistes de raquettes balisées et une piste de luge. Vous pouvez aussi pratiquer le ski de fond dans la forêt de Granier et du ski de randonnée plus haut sur les sommets Granierains. Cet espace aménagé, qui se situe au fond du parking du téléski, est sous l'entière responsabilité des accompagnants. Également, dès à présent et jusqu'à la fin des vacances scolaires de février, la buvette, à côté de l'ancien téléski et de l'espace nordique, est ouverte tous les week-ends de 12h à 16h, et les mercredis des vacances de février aux mêmes horaires. Venez profiter du soleil et de la vue sur notre belle terrasse. Crêpes salées (jambon/fromage) sucrées, hot dog, boissons chaudes ou froides…

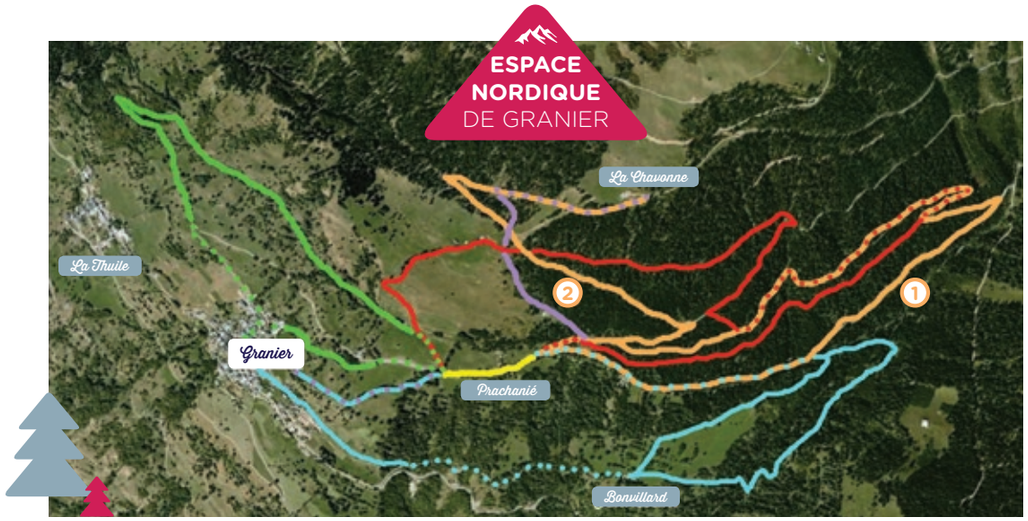

MONTGIROD

QUE S'ANIMENT LE VILLAGE ET LE PLAN D'EAU !

L'ensemble des membres du conseil municipal de la commune déléguée de Montgirod-Centron vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2018. En ce début d'année, notre territoire de Montgirod a le plaisir d'accueillir une nouvelle association « La Centronaise ». Celle-ci, en complémentarité avec « Lou Z'éfants de Montzou », l'amicale des anciens Montgirod-Centron et l'association des parents d'élèves, aura à relever le défi de l'animation de nos villages. Cette animation bien répartie dans nos hameaux, et tout au long de l'année, renforcera l'attractivité de notre commune déléguée en investissant dans l'humain.

Hors période hivernale s'ajoutera la base de loisirs, avec une nouvelle activité le tir à l'arc situé à côté de la microcentrale en direction des « Esserts ».
L'arrivée d'un nouveau gérant pour le snack sera bien sûr l'évènement marquant pour cette base de loisirs en 2018. Il sera soumis à une nouvelle délégation de service public qui privilégie l'investissement durable à la rentabilité à court terme. Construit en 1993, ce snack ne répond plus aux normes d'accessibilité, de sécurité et de restauration en vigueur aujourd'hui. Le nouveau délégataire aura la tâche d'effectuer ces mises aux normes. Le candidat retenu devra également, dans son dossier, avoir un objectif d'accueil au public plus fréquent hors période estivale.

Ce dynamisme touristique et artisanal entre Moûtiers et Aime permettra un renforcement de la signalétique au niveau des 2 échangeurs routiers à Centron, condition indispensable à la durabilité économique de notre territoire.
Cette nouvelle année marquera la concrétisation du projet de nano-filtration, premier gros investissement depuis la création de la commune nouvelle. Cette unité, visant à l'amélioration du service public, répond ainsi à la volonté de notre équipe municipale. Des réponses sont attendues courant 2018 concernant les autres investissements : le parking du Villaret, le captage des Fontanettes, l'assainissement du Villaret et de Montgirod.

Laurent Hureau,
maire délégué de Montgirod

MONTALBERT

RESTAURANT « LE 360 »

Le nouveau dynamisme insufflé par la construction de la télécabine de Montalbert ne se dément pas. Le restaurant d'altitude dénommé le 360, situé à l'arrivée de la télécabine, sur le plateau de Prajourdan a ouvert ses portes dès le début de la saison hivernale. Il bénéficie d'une vue panoramique sur toutes les montagnes environnantes proches ou plus lointaines comme la chaîne du Mont Blanc. Ce restaurant de 460 couverts est parrainé par le chef Jean Michel Bouvier, de Tignes. Il propose une cuisine inventive pour satisfaire toutes les envies, avec, au rez-de-chaussée, un restaurant self-service et à l'étage un restaurant panoramique.

PROGRAMME IMMOBILIER « TERRESENS »

La station va accueillir prochainement de nouvelles urbanisations et notamment celle prévue à l'est de la station en amont du parking du Chaillet.
En effet, cette opération immobilière sous forme d'une copropriété résidentielle de tourisme comprendra 64 logements en 4 étoiles, des stationnements couverts en majorité, un accueil, et une piscine avec spa.
Ce nouveau projet, géré par Terresens, va contribuer à la dynamisation, et à la modernisation de la station par l'apport de nouveaux lits marchands et proposer ainsi un nouveau type d'hébergement non présent aujourd'hui à Montalbert.

PROGRAMME IMMOBILIER « NEXALIA »

La construction d'une nouvelle résidence par la société Nexalia, prévue en aval du bâtiment dénommé le Chanteloup, fera le lien entre le front de neige et le cœur du village. Le projet s'intégrera dans la pente et épousera la déclivité du terrain.
Cette résidence hôtelière qui sera gérée par CGH (Compagnie de Gestion Hôtelière) sera composée de 62 suites avec des services d'une superficie d'environ 1000 m² comprenant des espaces d'accueil, salons, spas, fitness piscine et solarium et d'un restaurant avec une grande terrasse. La piscine sera ouverte au public via l'espace bien-être.
Les stationnements nécessaires à l'opération seront situés dans le bâtiment. Ce programme, outre l'apport de lits chauds, amènera une nouvelle clientèle à la station de Montalbert.

EVÉNEMENTIEL PLAGNE MONTALBERT HIVER 2018

DU 12 AU 16 MARS : FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE

(en partenariat avec la résidence Touristra La Lauzière). Au programme : 5 courts-métrages seront sélectionnés et diffusés avec la présence des auteurs, acteurs, scénaristes qui présenteront leurs « œuvres » et feront découvrir l'envers du décor ainsi que les ficelles du métier.

LES 22 ET 23 MARS : FESTIGLISS

Deux jours pour découvrir les dernières sorties en matière de glisse alternative (autre que le ski) avec village d'exposants et tests gratuits.

1ER AVRIL : TOURNOI DE SNOWBALL

Le plus givré des tournois, tournoi de handball sur neige au sommet de la télécabine de Montalbert, en collaboration avec le HBC Aime.

DU 11 AU 19 AVRIL : SUBLI'CÎMES

Les sommets du domaine de la Plagne sont animés en journée selon des thèmes différents ; sommet « Givre » pour Montalbert avec des animations spéciales au sommet de la télécabine.

REQUALIFICATION DE
PLAGNE AIME 2000

Après avoir fait le choix l'an dernier du groupe Pierre & Vacances en qualité de concessionnaire de la ZAC (zone d'aménagement concerté) et de constructeur des résidences, à Plagne Aime 2000, cette année a été consacrée à la contractualisation des accords entre cette société et la collectivité.
Dans un premier temps, le partenariat de Pierre & Vacances et de la Commune a permis d'aboutir à l'approbation du traité de concession, document qui reprend les obligations du concessionnaire envers la collectivité qui va céder son foncier en contrepartie de la réalisation d'équipements publics qui lui seront remis après réalisation.
En parallèle a été élaboré le dossier de réalisation de la ZAC de Plagne Aime 2000 et, une étude d'impact complémentaire a été rédigée avec le projet de Pierre & Vacances pour étudier l'impact de cette opération sur l'environnement.

Ce dossier de réalisation de la ZAC détaille le programme des équipements publics qui sont les suivants :
- La requalification paysagère globale du site comprenant la création d'espaces végétalisés et l'installation de mobilier urbain,
- Les travaux de requalification de la voirie existante desservant la station intégrant la création d'environ 100 places publiques de stationnement extérieures,
- La création de cheminements piétons continus reliant l'ensemble des polarités de la station,
- La reprise de l'ascenseur public en sortie du Paquebot et la création d'ascenseurs publics reliant le haut et le bas de la station,
- La création d'une place publique de deux niveaux reliés par un emmarchement afin de créer le cœur de la station,
- La création du parvis du futur pôle aqualudique.

Ce programme d'équipements publics intègre également :
- Une piste de ski conçue et exploitée par la SAP qui traversera le projet d'ouest en est en longeant la voie principale et débouchera par un ouvrage d'art et de génie civil (pour franchir en souterrain la voie principale de la ZAC) sur le domaine skiable en aval en direction de Plagne Centre,
- Les réseaux secs et humides existants feront l'objet d'un dévoiement et les futures constructions seront raccordées aux réseaux existants. Le bassin de rétention des eaux pluviales situé sous l'actuel parking aérien sera déplacé. Des bassins intermédiaires seront mis en place entre le paquebot et le lot B et une noue paysagère longitudinale sera créée sur le lot B. Un bassin complémentaire sera réalisé au niveau du lot C.

Le programme global des constructions :
- Le programme prévisionnel des constructions se développe sur une surface de plancher maximale de 55 600 m². Il comprend des hébergements touristiques pour environ 46 500 m² de SDP, qui seront exploités sous forme de résidence de tourisme ou d'hôtels de tourisme, des équipements de loisirs et de service (pôle aqualudique, pôle de loisirs, commerces, services), des logements permanents et pour les saisonniers, une salle de séminaire et une garderie. 750 places de stationnement couvertes et ouvertes au public seront créées en complément des 100 places extérieures pour recréer les places supprimées et 550 places seront dédiées aux nouvelles constructions correspondant aux obligations règlementaires du PLU.

Le bilan prévisionnel de l'opération des équipements publics s'élève à ce jour à la somme de 30 716 800 €.
En parallèle, Pierre & Vacances a, de son côté, rencontré les représentants des copropriétés du site afin d'exposer le projet et recueillir les observations et suggestions afin de les prendre en compte dans l'élaboration des dossiers et des permis de construire des lots A et B.

UN RESTAURANT ÉTOILÉ À PLAGNE AIME 2000

Le programme de l'opération Pierre & Vacances prévoit environ 1800 m² de surface commerciale, avec une place privilégiée pour les boutiques éphémères et le « flagship store » (magasin dédié à une marque et proposant exclusivement une gamme très large des produits de l'entreprise).
De plus, pour répondre aux attentes d'une clientèle nationale et internationale, en matière de gastronomie, un restaurant étoilé est projeté. Des contacts ont été noués avec le Chef Guy Martin, natif de Bourg Saint Maurice qui possède le restaurant « Le Grand Véfour » qui donne sur les jardins du Palais Royal à Paris. Guy Martin a fait part de tout son intérêt pour s'installer en montagne à Plagne Aime 2000 et travaille avec l'architecte Jean-Michel WILMOTTE sur l'aménagement futur de son restaurant.

L'ACTU

DES VERSANTS D'AIME

Dans les mois à venir, la communauté de communes Les Versants d'Aime va développer de nouveaux projets à destination de la population du territoire, notamment pour les personnes âgées.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC, RESTER AU CONTACT DE LA POPULATION

Les MSAP (Maisons de Services au Public) ont été créées pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, notamment en zones rurales et périurbaines, ou pour pallier la fermeture de certaines antennes locales (CPAM, CAF…). Elles délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches administratives de la vie quotidienne.

Les missions :

- Accueil, information et orientation : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocation, législation du travail, formation…)
- Aide à l'utilisation des services en ligne : télédéclaration, inscription et mise à jour de son espace personne, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne…
- Aide aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers…
- Mise en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, permanences de partenaires dans les locaux de la MSAP, entretien à distance…

Pour rester au plus proche des usagers, les Versants d'Aime ont décidé de proposer une MSAP itinérante, avec un bureau principal à Aime-La-Plagne, qui assurera des permanences dans chaque commune historique. Un service d'accueil et d'information autour des thématiques liées à la gérontologie (activités, aides à domicile…) sera également développé au sein de cette MSAP.

PROJET DE RÉSIDENCES SENIORS, RÉPONDRE À UNE OFFRE INSUFFISANTE SUR LE TERRITOIRE

Suite au constat du besoin croissant de logements adaptés pour les séniors sur notre territoire, la communauté de communes a décidé de céder un terrain pour un projet de construction de résidence de l'OPAC de Savoie, destinée aux personnes âgées du territoire. Adaptée aux besoins des personnes vieillissantes, cette résidence permettrait aux locataires de prolonger leur autonomie dans des logements situés à proximité du centre-ville.

Le terrain repéré par l'OPAC pour cette réalisation appartient à la communauté de communes Les Versants d'Aime et se situe près de l'EHPAD «La Maison du soleil», l'objectif étant de permettre sa réalisation d'ici la fin du mandat, soit à l'horizon 2020.

Les grands principes de l'aménagement envisagés sont les suivants :

- Réalisation d'une dizaine de logements type T2
- Accès et équipements adaptés (ascenseur, largeurs de portes, douches italiennes, barres d'appui…)
- Trois étages d'environ 200 m² chacun.
- Une salle commune qui serait la propriété de la communauté de communes des Versants d'Aime et réservée à des animations destinées aux séniors.

MISMI – L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE AU SERVICE DES PATIENTS

L'objectif de ce dispositif (Modèle Intégré de Santé pour une Montagne Inclusive) est la lutte contre la désertification des zones de montagne et la réduction des inégalités de santé, notamment par la prévention et la surveillance de l'état de santé des personnes, en particulier avec des maladies chroniques.

Le projet repose sur deux piliers :

- L'autonomisation des personnes et des territoires de montagne,
- L'utilisation de nouvelles technologies telles que la télémédecine, les leviers d'innovation, l'amélioration de la qualité et l'accès aux services, et la réduction de l'isolement.

La télémédecine : L'acquisition de stations de télémédecine permettra d'expérimenter la téléconsultation au sein de l'EHPAD. Le but est de sécuriser la nuit profonde dans les EHPAD et également de proposer des consultations de médecins spécialistes (cardiologue, dermatologue…) en téléconsultation aux résidents. Cela permettra notamment de limiter les déplacements médicaux.

Le télémonitoring : En partenariat avec le SSIAD Haute-Tarentaise, un panel de patients soignés à domicile va expérimenter le relevé de paramètres de santé (température corporelle, fréquence cardiaque, respiration…) en télémonitoring. L'objectif de cette innovation est de travailler sur les profils prédictifs de la survenue de certaines pathologies, grâce aux paramètres relevés.

Un réseau de veille sociale à l'échelle de la Tarentaise : L'objectif est la mise en réseau de tous les partenaires publics et associatifs de la vallée, sur la thématique gérontologie.

Pour connaître l'avancée de ces projets ou pour toute information complémentaire, les services des Versants d'Aime restent à votre disposition.

Communauté de communes des Versants d'Aime
1002 avenue de Tarentaise, 73210 Aime-La-Plagne
Tél. 04 79 55 40 27 – contact@versantsdaime.fr
facebook.com/versantsdaime
www.versantsdaime.fr

PASSERELLE

RENCONTRE AVEC M. JEAN NOËL CROZET, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

L'association Passerelle a été créée il y a 1 an ½, en juillet 2016, à l'initiative de M. Yves Estoppey et M. Jean Noël Crozet, qui souhaitaient mettre en place une épicerie solidaire.
Il s'agit d'apporter une aide alimentaire à des personnes en précarité, de manière ponctuelle, avec une distribution par semaine de denrées alimentaires. Tous les jeudis après-midi, des paniers de nourriture sont distribués, dans les locaux de l'association, salle Cerutti à Aime-la-Plagne. Ils sont composés de produits secs (type pâtes, gâteaux...) et de produits frais, laissés au libre choix des bénéficiaires (fruits, légumes, yaourts, viande..), en fonction des disponibilités.

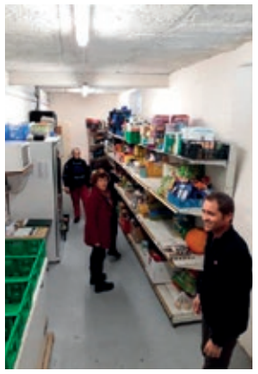

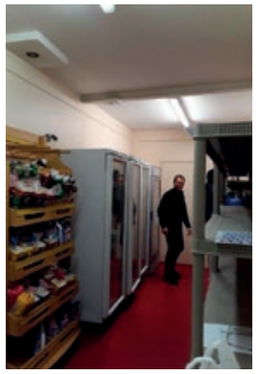

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

Les bénéficiaires sont majoritairement des femmes isolées (ou avec des enfants), des retraités, des personnes en maladie professionnelle, des personnes avec une situation professionnelle instable et/ou parfois des saisonniers, et des familles de réfugiés. Ils sont dirigés vers l'association Passerelle par le biais des assistantes sociales de secteur (Aime et Bourg St Maurice) qui examinent leur dossier. L'aide octroyée n'est pas de l'assistanat, mais un coup de pouce pour 2 mois, renouvelable 3 fois maximum. 25 à 35 familles par an bénéficient de cette aide. Ce chiffre est stable depuis l'ouverture de l'association.

D'OÙ VIENNENT LES PRODUITS DISTRIBUÉS ?

Il s'agit de denrées alimentaires qui proviennent de la collecte, assurée par les bénévoles, dans le magasin Leclerc à Aime, Super U à Aigueblanche et à la Banque Alimentaire de Savoie à Chambéry (qui est un partenaire privilégié de Passerelle).
L'association Passerelle loue le camion frigorifique de l'ADMR, pour se rendre dans les différents points de collecte une fois par semaine et une fois tous les 15 jours à la Banque alimentaire de Chambéry (achat de différents produits au tarif de 10 cts le kilo, qui correspond aux frais de fonctionnement de la structure).
Tous les produits distribués sont bien évidemment soumis aux mêmes normes que des produits similaires achetés en magasin, notamment en ce qui concerne les DLC (date limite de consommation pour des produits périssables).

COMMENT FONCTIONNE CETTE STRUCTURE ?

L'association Passerelle est financée par la subvention versée par la Communauté de Communes des Versants d'Aime, par quelques subventions des communes du canton. Chaque bénéficiaire s'acquitte d'une cotisation symbolique de 80 cts par personne. La ville d'Aime-la-Plagne met quant à elle à disposition de l'association le local de la salle Cerutti. Passerelle est composée d'un Bureau administratif de 6 personnes et de 20 bénévoles, principalement des retraités, qui sont la cheville ouvrière de l'association.
C'est aussi une ouverture vers d'autres horizons... Parce que la « nourriture culturelle » c'est bien aussi, une sortie au musée de Grenoble a déjà été organisée, ainsi qu'une exposition, salle Cerutti, autour du thème du « passage de relais », comme peut le symboliser si joliment une...passerelle, trait d'union entre 2 vies, 2 histoires... !

ET L'AVENIR ?

Pour Jean Noël Crozet, c'est avant tout de poursuivre cette aventure en renforçant, pas à pas, ce lieu de convivialité, où le lien social est maintenu entre bénéficiaires et bénévoles, où le partage d'une boisson chaude et d'un gâteau a souvent plus de valeur que des grands discours.
Il lance néanmoins un appel à toutes les bonnes volontés : que ce soit aux personnes souhaitant s'investir dans du bénévolat, qu'aux commerçants et enseignes alimentaires, en particulier pour des dons de fruits et légumes.

« Notre plus grand plaisir, pour nous les bénévoles ? C'est lorsque qu'une famille que nous avons accompagnée revient nous voir pour nous remercier de lui avoir donné un coup de main et nous expliquer que, dorénavant, elle vole de ses propres ailes ! » déclare Jean Noël Crozet.

Association Passerelle
Salle Cerutti à Aime-la-Plagne
passerelle73@laposte.net – 07 68 80 39 62
Ouverture aux bénéficiaires
tous les jeudis après-midi, de 14h à 17h

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA LISTE "AIME 2014/2020"

Cette mandature a déjà bientôt 4 ans et les élus de notre groupe Aime 2014/2020 poursuivent activement leurs taches au quotidien en compagnie de l'ensemble des élus de la commune historique d'Aime, de Centron-Montgirod et de Granier.
Le pari de ce regroupement de communes était risqué et des problèmes parfois inattendus se sont fait jour. Cependant, les 40 représentants de ce nouveau conseil ont rapidement appris à travailler ensemble dans le respect de tous, chacun apportant sa compétence et sa connaissance des différents territoires.
Il a fallu un temps bien légitime pour apprendre à mieux se connaître, mais la cohésion est maintenant réelle et nous avons le sentiment que la volonté de travailler ensemble pour le bien commun est une parfaite réalité. Coté économique, vous savez déjà que les finances municipales sont sous tension, chaque euro fait désormais l'objet d'une étude attentive sur la pertinence de la dépense. Cette orthodoxie budgétaire oblige à faire des choix parfois difficiles mais elle a le mérite de l'efficacité et du contrôle des comptes publics, c'est à dire de votre argent. Souhaitons, malgré cette situation, de conserver un peu de douceur fiscale pour les années à venir.
La confiance que vous nous avez accordée nous oblige à une grande responsabilité et un devoir de vigilance, nous en sommes pleinement conscients, soyez donc assurés de notre engagement sans faille.

Audrey, Anne, Laurence, Stéphane, Guy et Pascal vous souhaitent une excellente année 2018.

LA PLAGNE TOURISME VALLÉE

LES ANIMATIONS

Tout au long de l'année, l'équipe de l'office du tourisme vous propose des événements riches en émotions, qu'elles soient culturelles, musicales ou sportives ! Depuis le mois de décembre 2017, le directeur de cette structure est Séverin Garcia, en remplacement de Rémy Counil, désormais directeur de La Plagne Tourisme.
Retrouvez, tous les mois, le programme d'animations « Si on sortait » (chez les commerçants partenaires, à l'office, en mairie, sur le site de la ville ou de l'office...) et surtout ne manquez pas « l'incontournable » du mois, un spectacle, une pièce de théâtre, un one man show....sélectionné pour vous par l'équipe !

La Plagne Tourisme Vallée
1139 Avenue de Tarentaise – 73210 AIME
04 79 55 67 00 – **www.laplagne**
info.vallee@la-plagne.com

MAIRIE D'AIME-LA-PLAGNE
1112, AVENUE DE TARENTAISE – BP 58
73211 AIME-LA-PLAGNE CEDEX
TÉL : 04 79 09 74 38

www.ville-aime.fr